

Décision 00-D-29 du 05 juillet 2000

relative à des pratiques anticoncurrentielles
dans le secteur du traitement de l'amiante

Posted on: 22 août 2000 | Secteur(s) :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre délégué aux finances et au
commerce extérieur

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire
Sursis à statuer

Entreprise(s) concernée(s)

Syndicat du désamiantage et de la
décontamination-GETAP, CERI
Hydroserv

Lire

le texte intégral de la décision

49.16 Ko